

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises.	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.420 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Décembre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Charhotel (Antoine), 38, rue Emile-Noirot, Roanne (Loire), parrains MM. R. Trétrop et Larue. — M. Dansard (Léopold), Vougy (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. Troucy (Marius), Pont-Trambouze (Rhône), parrains MM. A. Murv et Goutaland. — M^{lle} Paire (Madeleine), rue Auguste-Gelin, Le Goteau (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. le Professeur Zalesky (M.-D.), Orel, U. R. S. S. — M. Sandoz (Ed.), 2, villa d'Alésia, Paris (14^e). — M. Dhume (Benoît), Petite rue des Cerisiers, Roanne (Loire). — M. Salussola (Paul), assureur, rue du Commerce, Roanne (Loire). — M^{lle} Daret (Hélène), 18, rue Tarentaise, Lyon, parrains MM. Cariffa et Lacombe. — M. Repiton, pharmacien, 57 bis, rue de Paris, Vichy (Allier), parrains MM. Desvigne et Pouchet. — M. Ster (Raymond), avenue du D^r-Roux, Pierre-Bénite (Rhône), parrains MM. Fontanel et Régina. — M. Roubal (Professeur J.), directeur du Gymnase, Banska-Bystrica (Tchécoslovaquie), *Coléoptères*. — M^{me} Bouxin, professeur agrégée de sciences naturelles au Lycée Victor-Duruy, 54, rue Jacob, Paris (6^e), *Céphalopodes*. — M. Gaget (Jean-Louis), 4, rue Villeleuve, Lyon (4^e), parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Friez (Paul), Montreux-Vieux (Haut-Rhin), parrains

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Remarques sur « *Cafius xantholoma* » Grav.

Par M. J. JACQUET

Le naturaliste qui cherche à appliquer une diagnose à un insecte est parfois arrêté par un aspect qui le déroute. *Cafius xantholoma* Grav. est ainsi sujet à des variations qu'il serait logique d'indiquer dans un tableau dichotomique.

Quand ce staphylin maritime est pris en nombre, ce qui est souvent le cas, l'entomologiste n'a pas d'hésitation, s'il a un peu d'expérience, mais, l'insecte isolé laisse un doute quand celui-ci n'est pas conforme au type.

Cafius xantholoma est très variable : sa couleur varie du noir de suie au blond, en passant par le brun et le ferrugineux. Alors que, dans d'autres familles, les *Coccinellidae* par exemple, on a encombré la nomenclature pour des points élytraux plus ou moins étendus ou plus ou moins effacés, il serait logique de signaler dans ce cas cette variation de couleur.

FAUVEL, dans sa Faune gallo-rhénane, signale l'aspect ferrugineux de quelques *xantholoma* mais les indique comme immatures.

ERICHSON, dans son *Genera*, signale cette espèce sous le nom bien appliqué de *variegatus* (*Genera*, 453).

Il en est de même de la variation du développement céphalique chez le ♂ (*variolosus* Scop.), ainsi qu'il arrive chez les *Philonthus* (qui comprenaient autrefois les *Cafius*). La tête prend en effet quelquefois, par rapport à l'insecte, un développement monstrueux, tel un exemplaire provenant de Batz (Loire-Inférieure) (D^r BONNAMOUR). Ces aspects différents devraient bien être signalés en quelques mots, dans un ouvrage de vulgarisation.

Quoique non variétiste dans l'acception du mot, j'estime que toutes les fois que l'aspect d'un insecte présente une modification constante, qui le modifie, on doit le signaler.

A ce propos, M. AUDRAS, qui vient de passer les vacances à Quiberon, signale qu'il a trouvé des quantités de *Cafius xantholoma* sous les varechs sur la plage. Ils volent extrêmement vite et sont difficiles à attraper. Leur variation de couleur va du jaune brique au noir le plus foncé ; la teinte se fonce généralement après la mort. Ils sont carnassiers et doivent probablement manger les puces de mer.

Procédé pour la détermination et la classification des microlépidoptères

Par M. R. VASSAL, de Malakoff (Seine)

C'est aux entomologistes que je m'adresse, particulièrement aux lépidoptéristes qui s'occupent des microlépidoptères.

A mon avis, c'est un groupe auquel on ne s'intéresse pas assez. Plusieurs raisons en sont la cause qui sont plutôt du domaine matériel que du domaine scientifique : préparation de ces insectes souvent très petits, puis détermination difficile nécessitant le recours à des compétences, très qualifiées, de la complaisance desquelles on ne veut pas abuser !

La préparation des micros est une difficulté que l'on exagère, mais que tout le monde peut vaincre avec de la patience et un peu d'habileté; je n'en parlerai pas.

Par contre, la détermination, la classification sont de véritables obstacles que beaucoup ne se sentent pas le courage de vouloir franchir. Pourtant que de satisfactions !

La classification des papillons est maintenant essentiellement basée sur leur nervulation. C'est l'étude de cette nervulation comparée aux tables



analytiques ou aux descriptions cataloguées qui amènera à une détermination du genre d'abord, de l'espèce ensuite.

(Si chaque particulier ne peut pas toujours se procurer ces documents, les bibliothèques des Sociétés entomologiques le leur permettront).

Voilà donc le problème : comment rendre cette nervulation apparente au point d'en avoir une figure exacte, facile à étudier dans ses plus petits détails ? N'oublions pas que deux nervures tigées ou non, que deux nervures partant ensemble de la cellule ou de deux points différents suffisent à séparer deux genres !

Le procédé classique employé par les spécialistes consiste à déposer une goutte de benzine à la naissance de ces nervures, l'aile s'éclaircit suffisamment pour repérer le détail qui leur fournira le renseignement cherché. Tous nos collègues n'ont pas cette assurance et cette sûreté de jugement. Il leur faut prolonger leur examen, grossir fortement le sujet pour apercevoir ce fameux détail insignifiant en apparence, capital au point de vue du résultat. Or, la benzine sèche vite : on ne peut en inonder le papillon continuellement, repren-

dre sa loupe, etc., c'est un travail qui met votre patience à une trop rude épreuve pour un résultat parfois bien incertain !

Un de nos éminents collègues de la Société d'Entomologie de France m'a suggéré une idée que j'ai mise en pratique : c'est sur cette réalisation que j'attire votre attention.

L'appareil, dont la figure ci-contre vous donnera une idée, se compose d'un bain de benzine en verre, laissant passer les rayons lumineux d'une loupe. Un support à plusieurs articulations, terminé par un cube de sureau, reçoit l'épingle portant le papillon qui peut ainsi être descendu horizontalement le ventre en l'air dans le bain. Une loupe réglable permet de voir distinctement la nervulation. En donnant des inclinaisons différentes au miroir on éclaire soit les nervures qui apparaissent brillantes sur fond mat, soit le fond qui devient plus clair que les nervures.

Quand on a mis au point l'endroit à étudier, l'appareil reste fixe ; on peut alors dessiner tranquillement ce que l'on voit pour l'étudier ultérieurement, faire les comparaisons utiles et arriver sans ennui au résultat cherché. Cet appareil, sans prétention, offre comme avantages :

1^o Celui de permettre une étude sûre par un examen non précipité, sérieux, contrôlable ;

2^o Celui de conserver l'exemplaire traité (qui peut être unique, donc précieux), sans crainte de le détériorer.

(En employant de la benzine cristallisable, après séchage, on peut à l'aide d'un pinceau ou d'une aiguille décoller les franges des ailes et leur redonner ainsi toute leur fraîcheur.)

3^o Celui d'employer les combinaisons d'articulation de la loupe et du support pour l'examen d'un insecte sous tous ses aspects sans qu'il soit besoin d'y toucher (ceci à sec, c'est-à-dire en enlevant le bain de benzine) (1).

SECTION BOTANIQUE

Sur la Station d' « *Opuntia vulgaris* » Mill. de Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme)

Par M. F. LENOBLE

Il y a plus de cinquante ans déjà, ANT. MAGNIN signala la présence d'*Opuntia vulgaris* Mill., la *Raquette*, entre Saint-Vallier et Ponsas (Drôme) (*Bull. de la Soc. Bot. de Lyon*, 1881, p. 331) ; en 1923, M. L. REVOL a revu cette station et l'a rappelée dans le *Bulletin* mensuel de notre Société (1932, p. 158).

Ces deux auteurs ont indiqué la plante au même endroit : sur un talus rocheux séparant la voie P.-L.-M. de la route nationale n° 7, entre Saint-Vallier et Ponsas. Or, ce n'est là que la plus petite fraction de la station de Saint-Vallier : l'*Opuntia* s'observe en bien plus grande quantité sur les murs et les rochers herbeux et boisés au-dessus du cimetière et du château de Saint-Vallier, ainsi que sur les rochers de la combe de la Galaure, sur les territoires de Laveyron (rive droite) et de Saint-Barthélemy-de-Vals, où l'on peut voir de nombreux individus qui étaient en pleine floraison le 19 juin dernier sur la rive gauche de la rivière, en face de la Ferrandinière.

La plante se multiplie abondamment. Les habitants de Saint-Vallier, que

¹ Les naturalistes qui voudraient se procurer l'appareil peuvent s'adresser à M. VASSAL, 11, rue Parmentier, Malakoff (Seine).